COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 27.6.2024
COM(2024) 259 final

ANNEX 1

ANNEXE

du

**RAPPORT DE LA COMMISSION
AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL ET À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

concernant la mise en œuvre et les résultats en 2023 du programme Pericles IV pour la protection de l'euro contre le faux-monnayage

Annexe I: Aperçu des actions pour lesquelles des fonds ont été engagés en 2023

Organisateur[1]	Intitulé de l'action	Lieu et date	Contribution de la Commission[2]
Séminaires			
BIBE Espagne	Formation spécialisée sur le faux-monnayage à l'intention des pays d'Amérique latine 2024 (Curso B. Aires 2024)	Buenos Aires (AR): 26-29 novembre 2024	176 253,94 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
Commission européenne ECFIN	5e réunion de la plateforme 1210	Lisbonne (PT): 10-11 octobre 2023	111 408,87 EUR
Principal objectif de l'action: accroître l'efficacité de l'authentification des pièces en euros et de la classification des fausses pièces en euros.			
Formations techniques			
OCRFM France	Formation technique et opérationnelle sur la protection de l'euro contre le faux-monnayage (TOTP)	Clermont-Ferrand (FR): 25-28 mars 2024	47 055,98 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
BDE Espagne	Bonnes pratiques en matière de traitement des pièces en euros impropres à la circulation (vérification de l'aptitude à la circulation des pièces à l'aide de machines de traitement des pièces)	Madrid (ES): 2-5 avril 2024 et décembre 2024 Vienne (AT): 28-30 mai 2024 Lisbonne (PT): 19-21 juin 2024	58 915,70 EUR
Principal objectif de l'action: accroître l'efficacité de l'authentification des pièces en euros et de la classification des fausses pièces en euros.			
BDE Espagne	TA Coins – Activité de formation à l'analyse des fausses pièces, destinée aux experts techniques (TA Coins 2024)	Madrid (ES): 11-12 juin 2024	42 510,74 EUR
Principal objectif de l'action: accroître l'efficacité de l'authentification des pièces en euros et de la classification des fausses pièces en euros.			
Échanges de personnel			
BDE Espagne	Échange de personnel portant sur les procédures, les connaissances et les expériences afin d'améliorer les méthodes internes de travail (échange de personnel NL-ES)	Madrid (ES): 21-26 avril 2024 Zeist (NL): 9-14 juin 2024	32 146,55 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			

[1] Le nom complet des organisateurs figure dans la liste des autorités nationales compétentes visées à l'article 2, point b), du règlement (CE) nº 1338/2001 du Conseil (JO C 264 du 12.8.2015, p. 2).

[2] Montant engagé en euros – Ligne budgétaire: 06.030100-C1-ECFIN.

Organisateur[1]	Intitulé de l'action	Lieu et date	Contribution de la Commission[2]
CCAFM Italie	Échange de personnel portant sur les techniques d'enquête contre le faux-monnayage (SEITACC3)	Visites dans les pays participants BH, EG, HU, MT, TN, TR (décembre 2023-juin 2024) Rome (IT): 5-8 mars 2024 9-14 septembre 2024	63 664,73 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
GDF Italie	Formation technique et opérationnelle sur la protection de l'euro contre le faux-monnayage (2023-IT-LENTE)	Visites dans les pays participants AL, EL, HU, RS, TR (avril-juillet 2024) Rome/Naples (IT): 4-8 mars 2024	69 303,26 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
CCAFM Italie	Échange de personnel avec la Bulgarie (SEITACC4)	Rome (IT): 20-31 mai 2024 Sofia (BG): 3-14 juin 2024	21 836,83 EUR[3]
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
GDF Italie	Services répressifs chargés de la lutte contre la contrefaçon de l'euro (2023-IT-LEGION)	IT: septembre 2024 TR: octobre 2024	23 235,26 EUR
Principal objectif de l'action: renforcer la coopération et l'échange de savoir-faire.			
Outil eGrants (subventions en ligne)			
Commission européenne ECFIN	Redevance annuelle eGrants		44 941 EUR[4]
L'utilisation de l'outil eGrants implique le paiement d'une redevance annuelle qui contribue à la durabilité de la plateforme eGrants et au fonctionnement de son équipe d'appui technique chargée des demandes de changement et de l'infrastructure d'hébergement.			
Évaluation à mi-parcours du programme Pericles IV			
Commission européenne ECFIN	Évaluation à mi-parcours du programme Pericles IV		156 502,50 EUR[5]
L'article 13 du règlement Pericles IV dispose que l'évaluation à mi-parcours du programme Pericles IV est réalisée au plus tard quatre ans après le début de sa mise en œuvre, qui a eu lieu en 2021. L'évaluation à mi-parcours (couvrant la période 2021-2023) portera, entre autres, sur la réalisation des objectifs du programme au regard de critères d'efficacité, d'efficience, de pertinence, de cohérence et de valeur ajoutée de l'UE.			

[3] Lignes budgétaires: 06.030100-C1-ECFIN (15 430,12 EUR) et 06.039901-C5-ECFIN (6 406,71 EUR).
[4] Lignes budgétaires: 06.030100-C1-ECFIN (26 328 EUR) et 06.010200-C1-ECFIN (18 613 EUR).
[5] Lignes budgétaires BGUE-B2023-06.010200-C1-ECFIN.